



Sainte-Anne-
des-Plaines

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 9 juin 2026 à 19 h 30,
sous la présidence de Monsieur le maire Jean-René Labelle, à laquelle assistent
Mesdames les Conseillères Joëlle Grenier, Karine Morin et Caroline St-Jean ainsi que
Messieurs les Conseillers Emmanuel Dion, Vincent Guénette et Keven Renière

Service
du greffe

RÉSOLUTION N° 2026- 06-226

*Adoption du bilan de l'année 2025 et du plan d'action de l'année 2026
Comité de travail sur l'Intégration des personnes handicapées*

- Attendu** que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a formé un comité de travail visant la préparation d'un plan d'action sur l'intégration des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale;
- Attendu** le bilan du comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2025 qui a été soumis au Conseil municipal pour adoption;
- Attendu** le plan d'action du comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2026 qui a été soumis au Conseil municipal pour adoption;
- Attendu** qu'il y a lieu d'adopter le bilan de l'année 2025 et le plan d'action pour l'année 2026 qui ont été soumis par le comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées;

Il est proposé par Madame la Conseillère Caroline St-Jean appuyé par Madame la Conseillère Karine Morin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines adopte le bilan pour l'année 2025 et le plan d'action de l'année 2026 sur l'intégration des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale, tel que soumis par le comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées;

ADOPTÉE

EXTRAIT certifié conforme

Geneviève Lazure, greffière